

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/SPS/GEN/629
26 janvier 2006

(06-0362)

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ORGANISME INTERNATIONAL RÉGIONAL CONTRE LES MALADIES DES PLANTES ET DES ANIMAUX (OIRSA) DANS LE CADRE DE L'ACCORD SUR L'APPLICATION DES MESURES SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES

La communication ci-après, reçue le 24 janvier 2006, est distribuée à la demande de l'OIRSA.

Formation et vulgarisation dans le domaine agrosanitaire et commercial

1. Au Honduras, un cours-atelier sur l'épidémiologie et l'analyse des risques a été organisé à la demande du Service national de l'hygiène vétérinaire et de la préservation des végétaux du Secrétariat à l'agriculture et à l'élevage. L'objectif était de familiariser les fonctionnaires des services vétérinaires avec ces outils épidémiologiques et leur application.
2. Au Nicaragua, une étude de cas concret d'application du règlement des différends à des mesures sanitaires et phytosanitaires a été réalisée pendant le séminaire régional sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires, organisé par le Secrétariat du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC et d'autres organismes internationaux.
3. Au Panama, les séminaires-ateliers ci-après se sont tenus: "Élaboration d'un guide technique de bonnes pratiques de production animale" et "Formation de conseillers techniques en matière de bonnes pratiques agricoles, de bonnes pratiques de fabrication et de mesures phytosanitaires".
4. Au Guatemala, l'OIRSA a fourni à l'Université de San Carlos un appui à l'élaboration du cours universitaire supérieur de spécialisation dans le commerce international des produits agricoles, donnant les conférences sur les thèmes suivants: la négociation des mesures sanitaires et phytosanitaires pour l'accès aux marchés, les normes internationales pour les mesures sanitaires, la réglementation sur l'alimentation et la réglementation sur la santé animale.
5. À El Salvador, la conférence intitulée "Commerce des produits agricoles et application des mesures sanitaires et phytosanitaires pour l'exportation" a été donnée dans le cadre d'un séminaire pour les petites et moyennes entreprises, organisé par la Corporation des exportateurs d'El Salvador (COEXPORT).

Appui à la prévention, au contrôle et à l'éradication des parasites et des maladies

6. Au Honduras, une simulation concernant la grippe aviaire a été effectuée en coopération avec les autorités nationales et le secteur privé.

7. Au Guatemala, un accord de coopération technique et financière a été signé entre le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation, l'OIRSA, l'Université de San Carlos et l'Association nationale des aviculteurs. Il porte sur la reconnaissance officielle, la mise en œuvre et le fonctionnement du Laboratoire national de référence de santé avicole.

8. L'OIRSA fournit actuellement au Belize, au Costa Rica et au Panama un appui concernant leur déclaration de pays exempts de la peste porcine classique à l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et à leurs partenaires commerciaux. Cet appui se traduit par le recrutement d'experts internationaux qui vérifient la situation sanitaire de ces pays.

Appui à la diffusion de normes internationales

9. L'OIRSA a tenu, au Costa Rica, un atelier régional sur la révision des projets de normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP), que le Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) avait présentés aux pays pour consultation en 2005:

- a) exigences pour l'établissement et le maintien de zones exemptes de mouches des fruits de la famille tephritidae;
- b) directives pour les envois en transit;
- c) principes de protection de la santé des végétaux;
- d) exigences pour la présentation de traitements phytosanitaires; et
- e) protocoles de diagnostic pour les organismes nuisibles réglementés.

10. L'OIRSA procède actuellement à une révision des procédures de contrôle, d'inspection et d'homologation qui ont des incidences sur le commerce international et sont en vigueur dans les services de protection sanitaire et phytosanitaire et de quarantaine des pays de l'OIRSA, et en évalue la conformité avec l'Annexe C de l'Accord SPS de l'OMC.

11. Le "Manuel de bonnes pratiques de fabrication dans les installations exportatrices de miel" et le "Règlement technique harmonisé sur la traçabilité du miel d'abeilles" ont été présentés aux secteurs publics et privés des pays membres pour examen.

Renforcement des institutions sanitaires nationales en vue de faciliter le commerce

12. En coordination avec les autorités nationales de ses pays membres, l'OIRSA a élaboré: les plans stratégiques quinquennaux de chaque pays, un plan harmonisé régional et une proposition de mesures stratégiques immédiates. Cette planification est importante pour ce qui est d'adapter les structures institutionnelles agrosanitaires des pays membres et de les préparer à relever le défi du commerce régional et international.

13. L'OIRSA a continué d'appuyer le Sous-Groupe des mesures sanitaires et phytosanitaires dans le cadre de l'Union douanière centraméricaine en présentant les propositions suivantes: "Plan d'urgence concernant la grippe aviaire", "Plan d'urgence concernant l'encéphalopathie spongiforme bovine", "Plan d'urgence concernant la fièvre aphteuse" et "Base de données pour l'élaboration de prescriptions sanitaires et phytosanitaires visant les importations".

Renforcement des relations interinstitutionnelles avec d'autres organismes internationaux

14. L'OIRSA a participé à la réunion du groupe *ad hoc* sur la surveillance épidémiologique de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) tenue à Fort Collins, Colorado (États-Unis). Cette réunion a abouti à l'élaboration d'une proposition relative au système de surveillance de l'ESB, type B, qui a été soumise à la Commission de l'ESB pour examen, et on espère que les modifications de la réglementation seront incorporées et adoptées à la réunion de l'OIE qui aura lieu en mai prochain.

15. L'OIRSA a participé à la réunion mondiale sur la grippe aviaire, tenue au siège de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en novembre. À cette réunion, le délégué de l'OIRSA a exposé les actions menées à bien, avec l'appui de l'organisme, dans les pays centraméricains pour prévenir l'influenza aviaire hautement pathogène, étant entendu que cette région est actuellement exempte de la maladie. Des interventions semblables ont été faites à la Conférence hémisphérique sur la surveillance et la prévention de la grippe aviaire et à la Réunion ministérielle sur les plans nationaux de surveillance et de prévention de la grippe aviaire, tenues au Brésil en décembre dernier.

16. Un représentant de l'OIRSA a participé, en tant que membre de groupe de travail, à la conférence publique de l'Institut pour l'innocuité des aliments des Amériques (FSIA, initiative du Département de l'agriculture des États-Unis) sur le thème "Expériences des programmes existants en matière d'innocuité des aliments", tenue à Miami, Floride (États-Unis).
